



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC¹

À LA CHARGE DU

APPARTEMENTS

▶ Jusqu'à	100 000 €	6 000 € forfait	mandant
▶ De 100 000 € à	1 500 000 €	6 % du prix de vente	mandant
▶ De + 1 500 000 € à	€	5 % du prix de vente	mandant
▶ De € à	€		
▶ De € à	€		

MAISON / VILLA

▶ Jusqu'à	100 000 €	6 000 € forfait	mandant
▶ De 100 000 € à	1 500 000 €	6 % du prix de vente	mandant
▶ De + 1 500 000 € à	€	5 % du prix de vente	mandant
▶ De € à	€		
▶ De € à	€		

LOCAL COMMERCIAL (MURS)

▶ Jusqu'à	100 000 €	6 000 € forfait	mandant
▶ De 100 000 € à	1 500 000 €	6 % du prix de vente	mandant
▶ De + 1 500 000 € à	€	5 % du prix de vente	mandant
▶ De € à	€		
▶ De € à	€		

FONDS DE COMMERCE

▶ Jusqu'à	100 000 €	7 200 € soit 6 000 € H.T	mandant
▶ De + 100 000 € à	€	7.2 % soit 6 % H.T	mandant
▶ De € à	€		
▶ De € à	€		
▶ De € à	€		

TERRAINS À BÂTIR

▶ Jusqu'à	100 000 €	6 000 € forfait	mandant
▶ De 100 000 € à	1 500 000 €	6 % du prix de vente	mandant
▶ De + 1 500 000 € à	€	5 % du prix de vente	mandant
▶ De € à	€		
▶ De € à	€		

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

SARL GORECKI IMMOBILIER au capital social de 8 000 € immatriculée au RCS de CANNES sous le n°504 887 647 - TVA Intracommunautaire: FR96504887647
Garantie financière : Caisse de Garantie de l'immobilier (GALIAN), 89 rue La Boétie, 75008 Paris, n° 45201 G pour un montant de 120.000 €
Carte professionnelle n° CPI 0605 2017 000 022 107 délivrée par la CCI de Nice Côte d'Azur - Membre de la Fédération Nationale de l'immobilier (FNAIM)

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.
1/ Indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au 01 / 05 / 2018